

**Texte :**

Le 27 octobre 1961 Claude Bourdet avait interpellé Maurice Papon au conseil municipal de Paris sur l'exactitude des faits concernant les massacres d'algériens du 17 Octobre.

« J'en viens d'abord aux faits. Il n'est guère besoin de s'étendre. Parlerai-je de ces Algériens couchés sur le trottoir, baignant dans le sang, morts ou mourants, auxquels la Police interdisait qu'on porte secours ? Parlerai-je de cette femme enceinte, près de la place de la République, qu'un policier frappait sur le ventre ? Parlerai-je de ces cars que l'on vidait devant un commissariat du quartier Latin, en forçant les Algériens qui en sortaient à défiler sous une véritable haie d'honneur, sous des matraques qui s'abattaient sur eux à mesure qu'ils sortaient ? J'ai des témoignages de Français et des témoignages de journalistes étrangers. (...)

D'abord, est-il vrai qu'au cours de cette journée, il n'y ait pas eu de blessés par balle au sein de la Police ? Est-il vrai que les cars radio de la Police aient annoncé au début de la manifestation dix morts parmi les forces de l'ordre, message capté sans aucun doute par l'ensemble des brigades... et qui devait donc exciter au plus haut point l'ensemble des policiers ? C'était peut-être une erreur, c'était peut-être un sabotage, il faudrait le savoir ; et peut-être, d'autre part, n'était-ce pas vrai. C'est pour cela que je veux une enquête.

De même, est-il vrai qu'un grand nombre des blessés ou des morts ont été atteints par des balles du même calibre que celui d'une grande manufacture qui fournit l'armement de la Police ? Qu'une grande partie de ces balles ont été tirées à bout portant ? Une enquête dans les hôpitaux peut donner ces renseignements. Il est clair que ce n'est pas n'importe quelle enquête et que ceux qui la feraient devraient être couverts par son caractère officiel et savoir qu'ils ne risqueraient rien en disant la vérité.

Et voici le plus grave : est-il vrai que dans la « cour d'isolement » de la Cité, une cinquantaine de manifestants, arrêtés apparemment dans les alentours du boulevard Saint-Michel, sont morts ? Et que sont devenus leurs corps ? Est-il vrai qu'il y a eu de nombreux corps retirés de la Seine ? Dans les milieux de presse, et pas seulement dans les milieux de la presse de gauche, dans les rédactions de la presse d'information, on parle de 150 corps repêchés dans la Seine entre Paris et Rouen. C'est vrai ou ce n'est pas vrai ? Cela doit pouvoir se savoir. Une enquête auprès des services compétents doit permettre de le vérifier »

**Claude Bourdet, revue France-Observateur du 2 novembre 1961**

**Compréhension de l'écrit :**

- 1) L'auteur se manifeste-t-il dans le texte ? Justifie ta réponse.
- 2) A qui parle l'auteur et à propos de quoi ?
- 3) Sur quoi l'auteur appuie-t-il ses dires ?
- 4) Le 17 octobre 1961, des algériens ont été :
  - opprimés par la police
  - guidés par la police
  - recherchés par la police
- 4) Complétez ce tableau à l'aide des énoncés pris de la liste suivante :

Se noyer dans la seine-abattre a coup de matraque- annoncer dix morts parmi les forces de l'ordre-baigner dans le sang-interdire de porter secours

Police française	Manifestants Algériens

- 5) Relève du texte le passage qui montre que l'auteur revendique la protection de ceux qui révéleront la vérité sur les massacres.
- 6) « Une enquête auprès des services compétents doit permettre de le vérifier ». De quelle vérification parle l'auteur ?
- 7) Relève du texte deux indices de subjectivité de l'auteur.
- 8) Les cars radio de la Police ont annoncé au début de la manifestation dix morts parmi les forces de l'ordre.  
Réécris cette phrase en commençant ainsi :  
« Dix morts..... »
- 9) Relève du texte deux mots ou expressions appartenant au champ lexical de **massacre**.
- 10) A qui et à quoi renvoient les termes soulignés dans le texte ?
- 11) Propose un titre au texte.

**Production écrite :**

Choisissez l'un des sujets suivants :

- 1) Rédige un texte d'une quinzaine lignes dans lequel vous donnerez la parole à un ancien moudjahid afin qu'il décrive les conditions qui l'on aidé à prendre les armes contre le colonialisme français.
- 2) Résume le texte en dizaine de lignes.

**Correction de la Composition de français - 1<sup>er</sup> trimestre****COMPREHENSION : (14pts)**

- 1) L'auteur **se manifeste** dans le texte. **0,5pt**  
Justification : le pronom personnel « Je » **0,5pt**
- 2) L'auteur s'adresse aux lecteurs de la revue France-Observateur à propos des massacres du 17 octobre 1961. **1pt**
- 3) L'auteur appuie ses dires **sur des témoignages** de français et de journalistes étrangers. **1,5pt**
- 4) Des algériens ont été **opprimés** par la police. **1pt**
- 5) **2,5pts**

Police Française	Manifestants Algériens
- abattre à coup de matraque - annoncer dix morts parmi les forces de l'ordre -interdire de porter secours	-se noyer dans la seine -baigner dans le sang

- 6) « Il est clair que ce n'est pas n'importe quelle enquête et que ceux qui la feraient **devraient être couverts** par son caractère officiel et savoir **qu'ils ne risqueraient rien en disant la vérité.** » **1pt**
- 7) «Une enquête auprès des services compétents doit permettre de vérifier **si 150 corps sont repêchés dans la seine entre Paris et Rouen** » **1pt**
- 8) Dix morts parmi les forces de l'ordre **ont été annoncés par** les cars radio de la police au début de la manifestation. **1,5**
- 9) Champ lexical de « massacre » : **baignant dans le sang / mourants / morts / couchés sur le trottoir / atteints par des balles ... 1pt**
- 10) « en » → **ces cars.** **0,5**  
« eux » → **les Algériens.** **0,5**  
« la » → **une enquête.** **0,5**

- 11) Le titre proposé : **Massacres du 17 octobre 1961, nécessité d'une enquête.** **1pt**

**EXPRESSION ECRITE : (6pts)**